

Identité et coordonnées du stagiaire

à remplir impérativement recto verso

NOM :
 Prénom :
 né(e) le Tél
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Adresse internet :
 Module principal : Discipline :
 Niveau : ou nombre d'années :
 Conservatoire fréquenté :
 Nom du professeur sollicité (si plusieurs enseignants) :
 Module optionnel : Discipline :

Pour les chanteurs, module 3, votre voix est : soprano - alto - ténor - baryton - basse

Un nombre de stagiaires étant imposé dans certaines classes, les arrhes versées seront remboursées si l'enseignement n'était pas dispensé ; elles ne le seront pas si l'abandon vient du seul fait du stagiaire. Aucune annulation ne pourra être retenue après le 01 Juillet 2010.

Je soussigné(e), Mme/Mr/Mlle
 m'inscrit ou inscris mon enfant mineur à l'Académie et m'engage à me conformer au règlement

date :
 signature (parents obligatoire pour les mineurs) :

Le formulaire d'inscription sera accompagné :
 - d'une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
 - d'un chèque d'arrhes de 300 Euros (ou la moitié du montant dû), sur le coût total du stage, à l'ordre exclusif de "Quattrodecim, stage musical",
 - N.B. : toute falsification de document sera suivie d'un recours judiciaire

est à renvoyer à :
"QUATTRODECIM", Stage Musical
 80 bis, rue du Pont St-Martial - 87000 LIMOGES
 Tél. : +33 (0)5.55.34.30.49
www.music-academie.com - academie@quattrodecim.fr

la pré-inscription e-mail est possible, elle doit être confirmée impérativement par courrier, avec le règlement financier, dans les dix jours qui suivent l'envoi internet

L'ACADEMIE ET SES PARTENAIRES



INTERVENANTS DIRECTION D'ORCHESTRE

Xavier-Romarc Saumon, titulaire du D.E. de Direction d'Orchestre, lauréat du C.N.S.M. de Paris, chef associé de l'Orchestre Symphonique "Amadeus pro Musica", enseigne aux Conservatoires de Poissy et d'Asnières sur Seine
Vincent Renaud, directeur musical du Jeune Orchestre Symphonique Maurice Ravel et de l'Orchestre d'Harmonie de Levallois depuis 2004.

ACCOMPAGNEMENT

Fabien Cailleteau, professeur au Conservatoire de Saint-Denis
Anne Cusin-Panit, accompagnatrice au C.R.R. de Lille
Carole Villiaume, accompagnatrice au conservatoire du XV^{ème} arrondissement de Paris

LES PROFESSEURS

directeur général, **Christian SAUMON** - directeur, **Xavier SAUMON**

VIOLON

José Alvarez, titulaire du C.A., professeur au C.R.D. d'Aulnay-sous-Bois, assistant au C.N.S.M. de Paris.
Cyril Guignier, professeur au C.R.D. d'Aulnay-sous-Bois, membre des "Violons de France".
Frédéric Ladame, professeur au conservatoire "Pierre Barbizet" de Marnagane, directeur des "Archets de Provence".

ALTO

Sandrine Borde, premier prix du ONSMDP, titulaire du C.A., professeur au C.R.R. de Besançon, concertiste.
Christelle Guignier, titulaire du D.E., professeur à Coyle la Forêt. Membre des "Violons de France".

VIOLONCELLE

Stéphane Andre, titulaire du C.A., professeur au C.R.R. de Caen. Membre de l'Orchestre de Caen et diplômé du ONSM de Lyon.
Véronique Alvarez, titulaire du C.A., professeur au C.R.D. d'Aulnay-sous-Bois.

CONTREBASSE

Christophe Picot, titulaire du C.A., professeur au C.R.D. du Mans. Membre de l'Orchestre CENOMAN.

FLÛTE

Véronique Albini-Saumon, professeur assistant au C.R.R. de Tours.
Isabelle Luberner, professeur d'enseignement artistique au conservatoire de Vierzon.

HAUTOIS

Stéphane Goyeau, titulaire du C.A., professeur au C.R.R. de Reims.
Isabelle Hauchecorne, titulaire du D.E., professeur au C.R.D. de Romainville et C.R.M. d'Ivry-sur-Seine.

CLARINETTE

Marc Tricone, professeur au C.R.D. de la Creuse, soliste de l'Orchestre symphonique "Amadeus pro musica".
Thierry Wartelle, titulaire du C.A., professeur au C.R.R. d'Amiens, formateur CEFEDEM.
Gérard Tricone, professeur au C.R.R. de Limoges, clarinette basse solo de l'O.S.R.L.

BASSON

Mathieu Moreaud, titulaire du C.A., professeur aux C.R.D. de Bourges et de Chartres. Contrebasson de l'Orchestre Lamoureux.
Jean-François Angeloz, titulaire du C.A., professeur au C.R.R. de Reims et au C.R.D. de Charleville-Mézières. Basson au théâtre de Reims.

SAXOPHONE

Patrick Saltel, titulaire du C.A., directeur et professeur au C.R.D. de LEMPDES. Membre du Quatuor Avalanches.
Nicolas Chatelet, titulaire du D.E., professeur au C.R.D. de Vannes. Membre du groupe "Little Sun".

PIANO

Marc Lys, titulaire du C.A., concertiste, professeur de déchiffrage cuivres au C.N.S.M. de Paris, compositeur.

PERCUSSIONS

Sandra Valette, titulaire du C.A., professeur au C.R.D. de Nîmes.

TROMPETTE

Jean-François Raymond, titulaire du C.A., professeur au C.R.R. d'Annecy, membre du quintette de cuivres "Paul Dukas", artiste soutenu par Yamaha.

COR

Jacques Abrell, professeur au Conservatoire d'Aubergenville, membre de l'Orchestre de Caen.

TROMBONE

Stéphane (Tone) Guiteux, titulaire du C.A., professeur aux C.R.D. de Bourg-la-Reine, membre du quatuor Panam trombone et soliste de l'Orchestre Colonne.

TUBA, EUPHONIUM

Sylvain Mino, professeur au C.R.R. de Cergy-Pontoise et au C.R.C. de Melun. Membre de l'Orchestre des gardiens de la paix de Paris et du Brass Band Aeolus.

TECHNIQUE VOCALE

Getta Cobasian, chef de chœur, soliste du chœur de chambre "Il primo voce", professeur de l'Espace Amadeus Musique.

MUSIQUE DE CHAMBRE

Joanna VILLABONA-MUNOZ, hautbois et Professeur au C.R.C. de Noyon.

LES MASTER CLASSES

modules 5 a.b

L'Académie propose des Master Classes avec des personnalités musicales internationales, offrant une écoute attentive et individualisée à chaque étudiant s'inscrivant pour suivre cet enseignement.

Pour s'inscrire, l'étudiant doit suivre un III^{ème} cycle de CRR ou CRD en France ou dans une structure équivalente à l'étranger. Il vient obligatoirement à l'Académie avec 2 ou 3 oeuvres travaillées.

Chaque étudiant rencontre chaque jour la personnalité pour suivre un cours individuel (pôle supérieur), ou en ensemble (pôle élémentaire). Il peut assister à l'intégralité de l'enseignement dispensé par le professeur invité.

Pour s'inscrire en Master Class, l'étudiant choisit entre deux formules à sa convenance.

MODULE 5a + MODULE 1 : l'étudiant s'inscrit en module 1 et prépare la Master Class avec le professeur de l'Académie.

MODULES 5b : l'étudiant s'inscrit exclusivement pour la Master Class, il est présent à l'Académie sur la seule période concernée et peut être hébergé sur place (voir conditions d'inscription).



SAXOPHONE
Philippe GEISS



FLÛTE
MICHEL MORAGUES



HAUTOIS
Pascal SAUMON



TROMBONE
Michel BEQUET

du 17 au 19 juillet
Professeur au CRR de Strasbourg

il donne des Master Classes en Europe et aux USA

Concertiste / percuteur le monde entier (organisation en collaboration avec la Maison RICO)
RICO

du 14 au 16 juillet
Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Soliste de l'Orchestre National de France. Soliste et chambriste, membre du quintette à vent Moragues

Moragues

du 18 au 22 juillet
Professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles.

Soliste de l'Orchestre National de France. (organisation en collaboration avec la Maison Marigaux)

Marigaux

du 17 au 18 juillet
Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon.

(organisation en collaboration avec les Maisons Buffet Crampou et Courbis)

Buffet Crampou & Courbis



vous pourrez suivre nos propositions, découvrir nos calendriers et nous suivre au jour le jour en vous connectant sur :

www.music-academie.com

à détacher et renvoyer à l'adresse ci-dessus

composition et réalisation : C&S-XB-2010 - www.quattrodecim.com

CHAUMONT

Préfecture de la Haute-Marne, Chaumont est la capitale française de l'affiche, son rayonnement est international.

"Calvus Mons" ou "Mont Chauve" est l'étymologie de Chaumont, cité édifée au X^{ème} siècle sur un éperon abrupt qui domine les vallées de la Suize et de la Marne.

D'origine féodale, ancienne résidence des Comtes de Champagne, Chaumont jouit d'un cadre de vie se révélant être l'un de ses principaux atouts. Avec sa ceinture verte et ses forêts toutes proches, elle s'apparente à "une ville dans la verdure".

La richesse et la variété du patrimoine s'ajoutent à la qualité de l'environnement : donjon des Comtes de Champagne (XII^{ème} siècle), ceinture de remparts (origine XIII^{ème}, remaniés XV^{ème} et XVI^{ème}), tour d'Arse (XIII^{ème}), basilique Saint-Jean-Baptiste (XIII-XV^{ème}), sans oublier le viaduc (1857), symbole de la ville.

Ancienne capitale de la ganterie, Chaumont présente un tissu économique diversifié. Patrie d'Edme Bouchardon, sculpteur de Louis XV, elle propose une offre culturelle relevée dans tous les registres du spectacle vivant et des arts plastiques. Le Festival d'Affiches, les Rendez-vous du Cinéma Français, la Biennale des Artistes Haut-Marnais, l'Enfance de l'Art, le Festival des "Lézarts" sont des événements hauts en couleurs.

L'Académie se déroule dans le cadre exceptionnel du Lycée Charles de Gaulle, sur un parc de 16 hectares, complété par d'autres lieux privilégiés de la ville de Chaumont, ouvrant l'Académie sur la vie de la capitale départementale.



Situation : (carte Michelin n° 61, pl 10 ou n° 241, pl 35) Département de la Haute-Marne à 2 heures de Paris, 1 heure de Dijon et 1 heure de Troyes.

Desserte : Gare S.N.C.F. : CHAUMONT

Route : Nationale 67, Autoroute A5, E 17, E 54 sortie Chaumont.

Par car : sur trajet Limoges-Châleauroux-Orléans-Troyes-Chaumont transport spécial de l'Académie.(proposition sous réserve) nous contacter



une journée à l'Académie

9h - 12h & 14h - 19h : Cours individuels et collectifs, autour du travail de la technique instrumentale et de l'expression musicale. Possibilité d'ateliers spécifiques (jazz ou musique de chambre) avec inscription préalable, ou pratiques (montage d'anches...).

2 heures par jour : Travail des orchestres, le symphonique et l'harmonie (le matin), l'orchestre " Premiers envols " (l'après-midi).

10h - 12h & 14h - 18h : Les Master Classes fonctionnent chaque jour de présence du professeur invité.

Impromptus : Des propositions pour jouer aux meilleurs endroits de la ville sont offertes aux stagiaires, sous la forme de concerts impromptus de fin de journée.

Soirée : Concerts, conférences, débats, soirées libres.

module 1

PRESENTATION de l'ACADEMIE

ACADEMIE DE PIANO

L'Académie est ouverte à tous les musiciens, aux élèves des C.R.D. et C.R.R. et des écoles municipales de musique (C.R.C.), ou à ceux justifiant du niveau préparatoire (troisième année de pratique instrumentale), enfants de dix ans minimum et adultes.

UNE ACADEMIE A TROIS POLES :

Respectant les niveaux des stagiaires, l'Académie offre trois pôles de travail. Le **pôle élémentaire**, ouvert aux élèves jusqu'au niveau moyen, Le **pôle supérieur**, ouvert aux élèves de fin de 11ème cycle et 11ème cycle, de C.R.R. et C.R.D. Le **pôle perfectionnement**, ouverts aux musiciens en voie de professionnalisation, ou présentant des concours d'entrée en C.N.S.M. Cette organisation permet une meilleure adaptation à l'âge et au niveau de chaque participant.

L'Académie est complétée par des Master Classes internationales, ouvertes aux stagiaires de 11ème cycle. Deux formules sont proposées : les stagiaires inscrits au module 1, peuvent participer à ces Master Classes avec un supplément de coût limité (module 5a), les stagiaires ne sollicitant que la Master Class peuvent s'inscrire avec le module 5b.

L'HEBERGEMENT :

Il se fait dans le cadre du Lycée Charles de Gaulle de Chaumont. Les salles de cours sont celles du Lycée, et celles mises à la disposition de l'Académie Internationale d'Eté par la ville de Chaumont. L'externat est également possible et doit être organisé par vos soins. Renseignements : Office de tourisme de Chaumont au 03.25.03.80.80

POUR LES MINEURS :

Après les cours de musique et pour l'hébergement, les enfants sont pris en charge par un centre de vacances, agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. L'équipe d'animation, ses animateurs et son directeur sont musiciens ; ils assurent les distractions et l'encadrement des enfants, en dehors des activités musicales, ainsi que les éléments de la vie journalière.

POUR LES MAJEURS :

Les adultes à l'Académie bénéficient d'une totale indépendance.

LES COURS INDIVIDUELS

La pratique instrumentale individuelle est l'axe majeur fixé par l'Académie. Elle permet à tous les stagiaires de travailler selon leur niveau, en fonction des exigences qui peuvent être soit les leurs, soit celles qui leur sont imposées par le travail nécessaire pour parvenir à un très haut niveau musical.

Les professeurs sont tous titulaires du Certificat d'Aptitude ou du Diplôme d'Etat et enseignent dans les conservatoires français.

Chaque jour le stagiaire bénéficie d'un temps privilégié avec son professeur qui lui propose conseils et écoute attentive de son travail.

module 2



Partie intégrante de l'Académie Internationale d'Eté, la classe de piano fonctionne en totale autonomie et se déroule dans les locaux de l'école de musique de Chaumont.

Limitée à douze participants, elle accueille les pianistes à partir du second cycle. Le travail proposé autour de la technique et du grand répertoire du piano, s'ouvre à l'exploration musicale, avec un complément en piano jazz (sans supplément).

Professeur : Marc LYS

module 3

TECHNIQUE VOCALE

Le cours de technique vocale est ouvert en solo, ou en ensembles, ce qui permet d'aborder plusieurs pratiques complémentaires.

Ce cours propose un travail technique et un développement des éléments indispensables au chant : respiration, résonateurs, justesse, tessiture, etc.

Le travail est ensuite orienté sur une pratique de choeur de chambre, autour d'oeuvres adaptées selon les niveaux et le nombre d'inscrits.

Une formule particulièrement adaptée aux choristes et chanteurs grands débutants.

Le travail est proposé avec l'accompagnement du piano.

module 4

LES OPTIONS DE L'ACADEMIE

La vie musicale est intense à l'Académie, et les propositions complémentaires permettent un libre choix dans les activités :

ATELIER JAZZ (Module 4a)

il est proposé aux stagiaires, sous la conduite du "WW QUARTET", un travail autour de l'improvisation, accompagné d'une rythmique en trio (piano, batterie et basse). L'Atelier est d'une heure journalière durant le séjour du Quartet.

ATELIER MUSIQUE DE CHAMBRE (Module 4b)

La musique de chambre est le 3^{ème} axe des propositions de travail, elle permet aux stagiaires une découverte ou un approfondissement du répertoire et des diverses formations. L'atelier est encadré par des professeurs spécialistes de cette discipline. Les groupes de travail sont définis en fonction des inscriptions.

les plus de l'Académie

PREPARATION AUX CONCOURS

L'Académie Internationale propose aux stagiaires préparant les concours des D.E., entrée en CEFEDEM ou aux C.N.S.M. de suivre un atelier de formation, avec tutorat, la formation pédagogique est assurée par les professeurs (nous consulter).

LES ORCHESTRES

Si la pratique individuelle est bien l'axe majeur pour chaque instrumentiste, la participation aux orchestres permet d'apporter un complément essentiel à la formation du futur musicien.

Les œuvres travaillées en orchestre seront présentées lors de trois concerts de clôture de l'Académie les 23, 24 et 25 juillet 2010.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

DIRECTION : Xavier-Romarc SAUMON

L'Orchestre symphonique s'adresse aux stagiaires du pôle supérieur, il offre un travail orchestral exigeant permettant la réalisation d'œuvres du grand répertoire, concerto ou symphonie, dans le cadre d'une formation au métier d'orchestre.

PROGRAMME 2010 :

Modest MOUSSORGSKY, 'Nuit sur le mont chauve'

Alexandre BORODIN, "Danses Polovsiennes" du Prince Igor
Franz DOPPLER, "Concerto pour 2 flûtes"
avec en solistes : Véronique ALBINI et Isabelle LUBERNE



ORCHESTRE D'HARMONIE

DIRECTION : Vincent RENAUD

L'Orchestre d'harmonie, s'adresse aux stagiaires du pôle supérieur et propose un travail associant les bois, les cuivres et les percussions, pour un répertoire ouvert et dynamique.

La formation soignée de ne proposer que des œuvres de qualité ouvre son répertoire à la musique pour soliste, en plus d'œuvres originales ou d'arrangements composés pour cette formation.

PROGRAMME 2010 :

Concerto pour Saxophone avec en soliste, Patrick SALTET
Oeuvres de MAHLER et pièces originales pour orchestre d'harmonie

ORCHESTRE PREMIERS ENVOLS

Les stagiaires du pôle élémentaire bénéficient d'un orchestre autonome, avec un répertoire spécifique et adapté, leur permettant de s'investir pleinement dans la pratique orchestrale.

Comme pour les deux autres orchestres, cet donne des concerts de fin d'académie, il effectue un réel travail de fond, ouvert à divers répertoires, avec toujours la même exigence de qualité.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à remplir obligatoirement recto verso

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE				cocher ou remplir.
ACADEMIE instrumentale	MODULE 1	Académie instrumentale*	400	
	MODULE 2	Académie de piano*	435	
ACADEMIE VOCALE	MODULE 3	Académie de technique vocale*	250	
OPTIONS	MODULE 4 a	Atelier Jazz	40	
	MODULE 4 b	Atelier musique de chambre	40	
MASTER CLASSES (modules 5)	MODULE 5 a	Master class complémentaire: supplément au module1	200	
	MODULE 5 b	Master class exclusivement	265	
HEBERGEMENT des INTERNES		Pension complète (hébergement se fait en chambres de 3 lits	325	
		hébergement par journée	40	
		Supplément chambre individuelle	220	
		remise exclusive nouveaux stagiaires pour inscription reçue avant le 10 Mai 2010 : 25 €		VOTRE e
EXTERNES (option midi / soir)		des repas (à 7€) peuvent être pris au restaurant de l'Académie, régulièrement ou ponctuellement		à régler sur place
Droit d'inscription et assurance pour le stage, obligatoire pour tous les stagiaires			+	80
le paiement fractionné est possible sur demande			VOTRE TOTAL €

* comprenant les cours, l'orchestre, les conférences et les concerts organisés par l'Académie.

Extrait du règlement intérieur

1 - Peuvent s'inscrire : tous les élèves de C.R.R. (C.N.R.), C.R.D. (E.N.M.) (du 1^{er} au 3^{ème} cycle), C.R.M., écoles de musique et cours particuliers, ayant au moins trois années de pratique instrumentale, à l'exception du chant où les débutants peuvent être acceptés (nous consulter pour de plus amples renseignements).

2 - Les organisateurs du stage souscrivent toutes les assurances nécessaires, en couverture des risques encourus (l'académie souscrit ses assurances auprès de la M.A.I.F.). Cependant, les stagiaires devront obligatoirement être munis d'une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité et pour les mineurs, d'une décharge de responsabilité parentale en cas d'accident.

3 - Un directeur de centre de séjour et des animateurs prendront en charge les enfants mineurs en dehors des périodes de travail musical. Le non-respect du règlement entraînera l'exclusion immédiate du stagiaire, sans remboursement des sommes versées, ceci sans préjudice d'éventuelles poursuites.

4 - Les inscriptions, pour être valables, devront parvenir accompagnées d'une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille, d'un chèque d'arrhes signé par l'élève adulte ou son représentant légal.

5 - Le Certificat d'assurance responsabilité civile du stagiaire est à donner à l'arrivée à l'Académie.

En cas de problème pour remplir ce formulaire, et pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au :

+33 - (0) 5.55.34.30.49

- L'Académie est agréée et donne droit à la perception des bons vacances de la C.A.F.
- L'Académie accepte en règlement les chèques vacances de l'A.N.C.V. en cours de validité.
- le fractionnement des paiements peut être obtenu sur simple demande - academie@quattrodecim.fr